

COORDINATION DES PARTIS POLITIQUES POUR LA DEFENSE DE LA CONSTITUTION
CPDC

CONFERENCE DE PRESSE DU 14 MAI 2018

DECLARATION LIMINAIRE

Mesdames, messieurs les journalistes ;

Chers invités ;

Mesdames, messieurs.

Avant tout propos, je voudrais vous remercier sincèrement d'avoir accepté d'honorer de votre présence, cette conférence de presse.

Messieurs les journalistes,

La IV^e République de Déby, issue du coup d'Etat institutionnel du 04 mai 2018, est une forfaiture. La souveraineté appartient au peuple. Aucun individu ou groupe d'individus, aucune organisation de quelque nature que ce soit, ne peut s'en attribuer l'exercice.

La constitution de 1996 a été soumise au vote populaire, tout comme sa version révisée en 2005. Les responsables des institutions en place et le Président de la République, ont prêté serment de la respecter, de la faire respecter et de la protéger. Ce serment a été violé, et il y a par conséquent, parjure.

Le passage d'une constitution à une autre, et donc d'une République à une autre, induit des changements éminemment importants dans la vie de la nation, et ne saurait être l'œuvre d'une poignée de représentants issus du même bord politique. L'adoption de la nouvelle constitution par une assemblée disqualifiée, au mépris de la souveraineté du peuple, est un coup d'Etat.

La CPDC dont la raison d'être a toujours été le refus des tripatouillages de la constitution, en appelle à la mobilisation générale pour faire échec à cette forfaiture qui vise la pérennisation au pouvoir de l'oligarchie de prédateurs.

D'ailleurs, les mobiles du coup de force institutionnel apparaissent désormais au grand jour :

1. A peine sa constitution promulguée, le despote s'est proposé de prendre une loi pour amnistier les actes de rébellion et les détournements des biens publics. Le premier objectif de la IV^e République est donc d'absoudre tous les crimes économiques dont les auteurs ne sont autres que la famille de l'autocrate, les membres de son clan et les responsables de son parti. Ainsi, l'équipe au pouvoir, après avoir saigné à blanc le trésor public et ruiné l'économie nationale pendant des décennies, veut se protéger afin de jouir des biens illégalement accumulés et narguer l'Etat et toutes les autres victimes. Disons-le tout net : les crimes économiques sont imprescriptibles.
2. Dans la foulée, il est annoncé aux travailleurs que le nombre d'heures de travail va être relevé alors que les abattements des revenus sont maintenus. Quelle logique que celle du monarque qui demande aux travailleurs de travailler plus pour être payés moins. Corvéables à merci, les travailleurs doivent accepter sans rechigner, l'accroissement de la paupérisation qu'on veut leur imposer.
3. Nul doute que la loi d'habilitation demandée pour légiférer par ordonnances, doit permettre au dictateur d'éviter les débats et les consensus dans l'élaboration des délicates lois électorales.
4. Plus pernicieux est le but poursuivi à travers l'introduction du serment religieux imposé aux membres du Gouvernement. Au-delà de l'allégeance au monarque, il est permis de suspecter une volonté de remettre en selle les vieux démons de la division nord/sud, chrétiens/musulmans. Tous les Tchadiens doivent faire preuve de vigilance et organiser la résistance à l'institutionnalisation de la dictature dans notre pays.

Déjà, le vent de la contestation et du refus de l'arbitraire a commencé à souffler : du Tibesti au Dar Zakhawa, les femmes et les jeunes en première ligne, s'insurgent contre la spoliation de leurs moyens de transport, en particulier les véhicules tout-terrain.

Les travailleurs du secteur public doivent leur emboîter le pas en s'opposant fermement à l'augmentation du nombre des heures de travail et en exigeant le rétablissement des avantages acquis au prix des années de lutte syndicale.

Les jeunes bien conscientisés doivent dire clairement que les conditions d'études, les années scolaires élastiques qui leur sont imposées, ainsi que le chômage, ne sont pas une fatalité.

Le Peuple Tchadien dans son ensemble, à travers toutes les forces vives (partis politiques, organisations de la société civile, syndicats, organisations des femmes, etc...) doit rejeter l'imposture en cours. Le Tchad n'a pas besoin d'une IV^e République qui constitue en fait, une régression démocratique par la concentration outrancière des pouvoirs aux mains d'une seule personne, une perpétuation de la mal-gouvernance, source de régression économique et sociale, toutes choses qui font de notre pays, la risée du monde entier.

Nous devons tous, comme un seul homme, exiger et obtenir la tenue d'un dialogue inclusif dans un cadre paritaire pour débattre et trouver des solutions à la mal-gouvernance et définir les modalités de l'organisation des élections libres et transparentes. Pas de salut en dehors du dialogue inclusif.

Fait à N'Djamena le 14 mai 2018

**Pour la CPDC
Le Porte-parole**



ALI GABRIEL GOLHOR